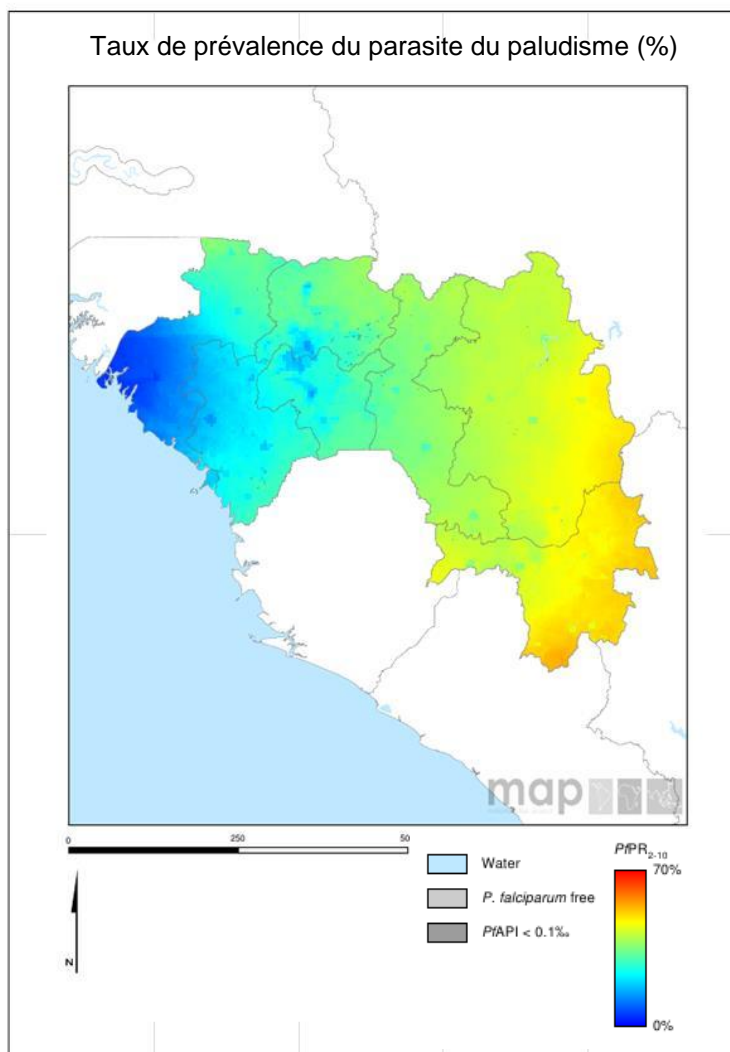


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



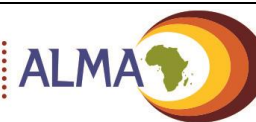
La population entière de la Guinée court un risque élevé de contraction du paludisme. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1.233.036 cas de paludisme en 2012 et 332 décès.

Mesures

Politique et contrôle financiers	
Situation de l'interdiction des monothérapies à base d'artémisinine par voie orale	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (pneumonie)	
Prise en charge des cas au niveau communautaire (2013) (paludisme)	
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2012 (CPIA groupe D)	2.6
Intrants financés, mise en œuvre et impact sur le paludisme	
Prévisions de 2014 visant le financement des MILD par le secteur public (pourcentage du besoin)	83
Prévisions de 2014 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	41
Prévisions de 2014 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	51
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	100
En bonne voie en 2012 de réduire l'incidence du paludisme de >75 % d'ici 2015 (par rapport à 2000)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Couverture PTME 2012 (% femmes enceintes VIH+ recevant des ARV)	44
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	46
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	48
Couverture Vitamine A (2 doses)	88
Vaccins DTC3 2011 parmi les bébés de 12-23 mois	59
Soins postnataux (dans les 48 heures)	

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet



Dernière minute: urgente mise à jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que la Guinée recevra, comme allocation nationale sous le nouveau modèle de financement, USD 129,9 millions au poste de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et du renforcement des systèmes de santé. Le montant total inclut tous les fonds existants non dépensés des rounds précédents et du nouveau modèle de financement intérimaire. Le Fonds mondial a déterminé le montant de l'allocation totale sur la base du fardeau de la maladie et du niveau de revenu de la Guinée, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est allouée au composant antipaludique, selon une formule mise au point par le Fonds mondial compte tenu, entre autres facteurs, du fardeau de la maladie et des débours antérieurs. Pour la Guinée, cette part est calculée à USD 70,7 millions, dont USD 53,7 millions de nouvelles ressources. Les allocations aux composants individuels de la lutte contre la maladie ne sont pas fixes et peuvent être ajustées selon les décisions prises au niveau du pays. Il est vivement recommandé à la Guinée d'affecter à la lutte contre le paludisme les ressources de l'allocation globale du Fonds mondial au pays dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

La Guinée a interdit l'importation et la vente de monothérapies à base d'artémisinine par voie orale et instauré une politique de prise en charge communautaire des cas de pneumonie. Des ressources ont été mobilisées les ressources par le biais du Fond Mondial et des MILD suffisants ont été distribués pour atteindre une couverture opérationnelle de 100%: Le pays a réussi à réduire la mortalité des moins de 5 ans de 58% depuis 1990.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 1.233.036 cas de paludisme en 2012 et 332 décès. Des progrès de réduction des cas sont déclarés au niveau sous-national, sous interventions intensifiées.

Problème principal

- Nombre limité de partenaires impliqués dans le financement et la mise en place de programme d'activités.

Mesures clés recommandées précédemment





Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
SMI ¹ : Optimiser la qualité des soins	Donner la priorité à la collecte de données sur les soins postnatals	T1 2014		Le pays recommande le contact de suivi postnatal par un prestataire formé pour la mère et le nouveau-né et les « soins maternels kangourou » en cas d'insuffisance pondérale à la naissance

¹ Mesures SMI, démarches recommandées et réponse suivies par OMS MCA/iERG.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Action	Délai d'accomplissement suggéré
Résoudre la question du financement	Assurer la soumission de la note-concept NMF d'ici T4 2014 et assurer l'allocation de ressources à la lutte antipaludique dans une mesure suffisante au maintien des acquis des dernières années, y compris par renforcement des allocations de ressources nationales	T4 2014

Légende

	Mesure accomplie
	En progrès
	Pas de progrès
	Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance